

Edito

Voilà une nouvelle année qui se termine pour notre association avec déjà des projets pour l'année 2026 : des conférences, deux livres dont l'un presque terminé et l'autre sur l'église Saint-Saturnin qui nécessite un peu plus de temps en raison de la découverte de sources notariées.

Nous vous souhaitons, avec un peu d'avance, de très belles fêtes de fin d'année. A travers ce numéro, vous verrez que nous avons un peu rayonné dans le Saint-Maixentais mais en conservant toujours un lien avec notre ville.

A très bientôt

Christelle et Benoit Sancé



Rénovation du Monument du souvenir (Caserne Marchand – Saint-Maixent-l'École)

SOMMAIRE

L'église de Soudan, AUDE BARANGER

Le château l'Étortière, CHRISTELLE NORDEY-SANCE

Jeu de l'oie et "réclame" à Saint-Maixent en 1935, JOCELYNE CATHELINEAU

Le suicide était un féminicide, BENOIT SANCE

Sur le net

L'art de la publicité, BENOIT SANCE

La rue du 114^e RI, CHRISTELLE NORDEY-SANCE

En ce moment à Saint-Maixent-l'École

Enigme

Mots croisés

Les conférences de l'association Sanctus Maixentus

Un document, procès-verbal de décès, CHRISTELLE NORDEY-SANCE

Travaux au local

Balade en Charente-Maritime : Esnandes



Conférence - Exposition

Vendredi 23 janvier 2026

Société historique de Parthenay et Pays de Gâtine

Assemblée générale à 16 h 30 suivie de la conférence

La guerre 1914-1918 en chansons, par Yves Drillaud



L'église Notre-Dame de Soudan et le curé Babu



L'église de Soudan – Ad79 40 Fi 11237

L'ÉGLISE¹

L'église Notre-Dame de Soudan (*Sancta Maria de Soldano*) a été édifiée au XII^e siècle et sa dernière campagne de restauration s'est achevée en 2024. Bâtie sur un terrain en légère pente au sud et bordée par une prairie, elle est construite en pierre calcaire et les couvertures sont en tuile hormis le clocher couvert d'ardoises. Elle présente un plan rectangulaire semi-orienté (Nord-Est) ouvert par une façade occidentale précédée d'un ballet ou auvent.

La façade est composée d'un mur pignon encadré par deux contreforts. Le portail central en arc brisé est placé entre deux arcatures aveugles en plein cintre. Il s'agit d'une sorte de trompe-l'œil laissant penser que l'intérieur de l'église se compose de trois vaisseaux ou collatéraux, alors qu'il s'agit d'une nef unique. Le portail se compose de trois voussures sans décor, soulignées d'une archivolt avec un décor en pointe de diamants que l'on peut aussi retrouver dans le temple, ancienne église romane, de Beaussais. Les chapiteaux ont des décors très simples (motifs végétaux, feuilles plates à enroulements, palmettes, rubans perlés, etc.). Seule une tête humaine barbue, dont le visage est très effacé, est visible sur un côté du portail apporte une variété dans le décor sculpté des chapiteaux. Il est à noter la présence d'une corniche à modillons sur toute la largeur de la façade, ayant pour éléments figuratifs un tonneau ou tonnelet et quatre têtes humaines masculines et barbues.



Ballet



Ballet



Chapiteaux du ballet

La sacristie est accolée au chevet. Sa fenêtre est encadrée par un linteau monolithe sans ornementation. Son appui comporte un décor avec un cartouche entre deux fleurs et l'inscription : *année 1780*. C'est vraisemblablement la date de construction de la sacristie, lorsque le curé incite les habitants à faire des réparations d'entretien et à agrandir la croisée du côté droit en face de la chaire.

Le clocher carré a dû être ajouté au XIII^e siècle. Il n'occupe qu'une partie de la nef et est éclairé sur chacune de ses faces par une baie en plein-cintre. Il supporte une flèche octogonale surmontée d'une croix sur laquelle se trouve un coq en cuivre datant de 1971. Une cloche de 300 kilos, remplacera l'ancienne, cassée, en 1828.

A l'intérieur, les dénivelllements s'expliquent par des reprises au fil des siècles : il faut descendre deux niveaux de marches pour atteindre le niveau de la nef dont le dallage comporte des réemplois de pierres tombales, puis remonter une marche pour atteindre le chœur. La nef, le clocher et le chœur sont également désaxés les uns par rapport aux autres et forment trois ensembles constructifs distincts.

L'édifice s'organise autour d'une nef à quatre travées irrégulières prolongées par une travée sous clocher. Le chœur présente une abside semi-circulaire voutée en cul-de-four.

À noter, c'est près du chœur et du carré du clocher que se trouvent les chapiteaux les plus remarquables et illustrés. Notamment des dragons ailés ou des oiseaux perchés sur des lions (cette dernière interprétation est privilégiée par Marie-Thérèse Camus et René Crozet - spécialistes de l'art roman). Ce thème, d'origine orientale, est fréquent dans la sculpture romane du Poitou. Enfin, le chapiteau sur culot de l'élévation sud de la nef présente des serpents entrelacés, il pourrait correspondre à un attribut de Saint-Michel, le dragon ou Satan terrassé, ce qui plaiderait son attribution à l'ancienne chapelle Saint-Michel aujourd'hui disparue.

Cette église, modeste et sans prétention, mérite d'être découverte pour son atmosphère romane.

¹ CAMUS (M.-T.), "Les oiseaux dans la sculpture romane du Poitou", *MSAO*, 4^e s., t. XI, 1967-1970, p.13.
CROZET (R.), *L'Art roman du Poitou*, 1948, p. 148-230.
Cabinet Nigues, architecte du patrimoine de Niort, *Eglise Notre-Dame de Soudan, Etude préalable à la restauration*, mars 2015.
Dossier d'inventaire du Patrimoine, DRAC, Soudan.
POIGNAT (M.), *Histoire des communes des Deux-Sèvres, Val de Sèvre et Pays Ménigoutais, Soudan*, p. 373-376.



Nef



Chapiteaux



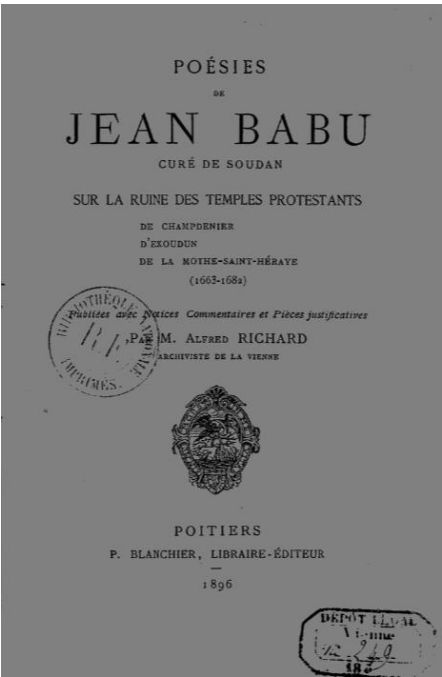
LE CURE JEAN BABU²

Jean Babu, curé poète originaire de Champdeniers, obtient la cure de Soudan en 1673, probablement attiré par l'importance de son revenu (600 livres) et du droit de fief de la paroisse. Il la conserve jusqu'à sa mort en 1700. Célèbre pour ses œuvres poétiques publiées à titre posthume, Jean Babu est le fils de Jean Babu (à l'origine écrit Babeu, c'est le curé Babu qui supprimera le [e] plus tard)³, marchand sergetier et de Mathurine Caillon. Il est baptisé le 22 mai 1631 en l'église paroissiale de Saint-Léger de Saint-Maixent.

Depuis plusieurs années, l'exercice du culte réformé avait été interdit à Champdeniers, mais les arrêts de justice restaient sans effet. Grâce à l'arrêt du parlement du 1^{er} juin 1663, le temple de Champdeniers, tenu par le pasteur Second de Chauffepied depuis 30 ans, est démoli à la grande satisfaction de Babu. Dans la paroisse de Soudan, il s'applique également à ramener dans l'Eglise catholique les protestants forts nombreux dans sa paroisse.

Le curé Babu est aussi un témoin oculaire de la démolition du temple d'Exoudun et de la maison du pasteur. Il écrit : *Ils (les soldats) ont tout saccagé, son vin et son froment, L'avoine et tout le foin de ses vaches et jument, Un maître aliboron d'une plaisante sorte, Juché dessus le seuil d'une première porte, Vêtu de sa grand'robe et son habillement, Autant qu'il le pouvait criait incessamment, Bon vin tout frais percé à deux liards la pinte, Chez Monsieur Prioleau, venez chercher sans crainte, Et que pas un de nous ne vous soit suspect. Hélas ! Ce n'était plus la maison du respect, Mais bien des jurements, du bruit et du ravage, De p....., de voleurs et d'un vrai brigandage.*

Il décrit également la démolition du temple de la Mothe-Saint-Héray, le 5 mai 1682, sous la forme d'un dialogue entre deux surveillants huguenots dont l'un est converti, pour conclure que *s'il n'y avait plus de ministres ni de temples, tout le monde ne tarderait pas à aller à la messe.*

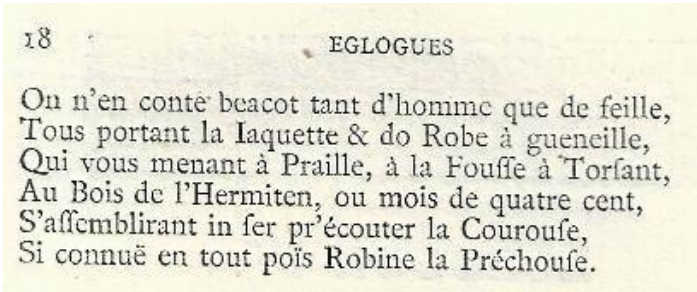


<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54506272/f4.item.zoom>

Les églogues de Babu sont des textes de controverses qui attaquent la religion réformée. Lorsque les protestants les trouvaient, ils les faisaient disparaître. C'est pourquoi, on ne les trouve qu'en très petit nombre dans les bibliothèques du Poitou. Cet ouvrage comprend onze dialogues mettant en exergue les divergences les plus notables entre les religions catholique et calviniste.

C'est dans l'églogue IV que l'on trouve une référence très nette à Marie Robin, la célèbre prédicante du Poitou, née vers 1665 à Vançais. Son père, Jean Robin, est instituteur à Bois-le-Bon (Vançais) où les huguenots entretiennent une école. Marie Robin commence à prêcher vers 1693-94, ce qui lui vaut son surnom de *Robine la prêchouse*. En 1696, elle épouse Samuel Potet, tisserand. Ce mariage hors des règles catholiques lui vaut bien des tourments. Elle étend son activité clandestine dans le Moyen-Poitou, attirant de nombreuses personnes, par exemple dans la forêt de l'Hermitain, on dénombre 3 000 personnes, le 21 juillet 1697. Elle prône dans ses prêches l'entente entre catholiques et protestants. Continuellement dénoncée et calomniée à cause de son mariage illicite, elle est affublée des sobriquets de *coureuse*, de *catin* et de *débauchée*, par le curé Babu de Soudan.

²Jean Rivierre, *Livre d'or des protestants du Poitou persécutés pour la foi*, ad 86 3 J 1-14, 1956-1987, dépôt 1993.
Société d'Etudes folkloriques du Centre-Ouest – *Anthologie* – 1984. Jean Babu, p. 112-116.
Jean Babu, *Eglogues poitevines sur différentes matières de controverse pour l'utilité du vulgaire de Poitou*, édition 1875
Jean Babu, *Poésies sur la ruine des Temples de Champdeniers, d'Exoudun, de la Mothe-Saint-Héray (1663-1682)*, publiées par A. Richard 1896.
³ *Poésies sur la ruine des Temples de Champdeniers, d'Exoudun, de la Mothe-Saint-Héray (1663-1682)*, publiées par A. Richard 1896, "son nom de famille s'écrivait Babeu, mais se prononçait Babu, comme la plupart des mots de la langue française qui se terminaient par la diphtongue [eu]."



*Au bois de l'Hermitain, où -au moins- (où mois de) quatre cent,
S'assemblèrent –un soir – (in ser) pour écouter la Courousse* (la coureuse),
Si connue en -tout pays-, Robine la Prêchouse*. [...]
Pure sottise d'aller toute la nuit de courir en lutin et de faire des dix lieues pour entendre une catin* [...]
La parole de Dieu doit-elle être prêchée par une bouche profane et par une débauchée*,
insulte paysanne poitevine

Elle quitte le royaume avec son mari en 1699, suite à leur condamnation de mise à mort par contumace. Elle envoie des livres interdits depuis l'Angleterre à sa famille.

Babu déploiera une énergie considérable pour la conversion et l'instruction des *nouveaux convertis*. En 1698, dans sa paroisse, on en comptait environ 500 mais seulement 120 faisaient leurs devoirs de catholiques. En 1769, on recense 270 communicants sur la paroisse et le quart de ses habitants est calviniste.

Se prétendant *Grand Seigneur*, Jean Babu a pris plaisir à provoquer ses interlocuteurs en utilisant la tromperie et l'ironie. Pointant du doigt les Réformés déjà soumis à la persécution et pour de nombreuses années encore.

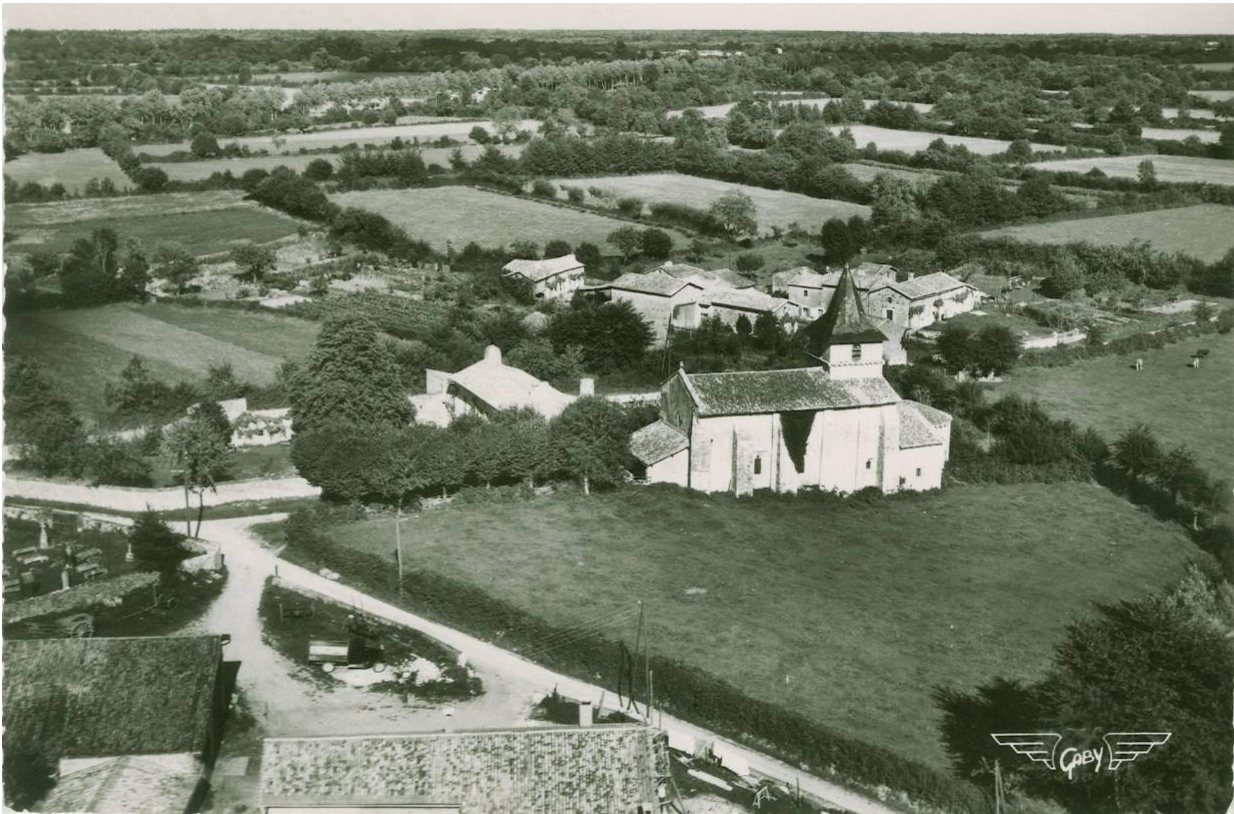
En effet, il faut attendre le décès de Louis XIV (1715) qui fut le signal, dans cette partie de la France, d'un réveil des prédicants, qui crurent le moment venu de protester publiquement contre la révocation de l'Édit de Nantes et instituèrent des prêches en plein air sur l'emplacement des temples détruits. Ces manifestations n'eurent d'autre résultat que l'application de nouvelles mesures de rigueur et une reprise de la persécution.

AUDE BARANGER
Médiatrice au Musée du Poitou Protestant

Photographies : Aude Baranger



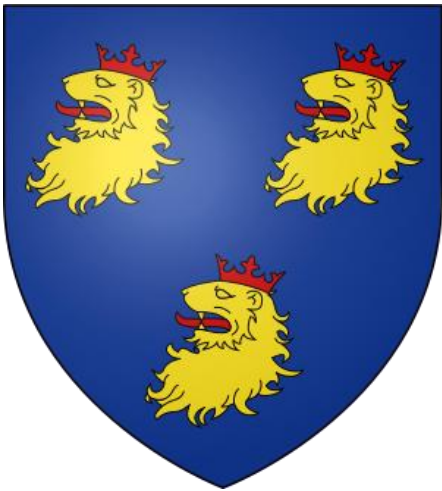
Soudan, église, chœur chapiteau (Poitiers CESC, 1956, photographie) – Ad 79 36 Fi 1394



Soudan, l'église – Ad 79 40 Fi 15825

"Le vieux chemin inégal et tortueux qui de Saint-Maixent à Poitiers passe par l'Étortière alors que le catholicisme ressemble à la belle route royale qui passe à Saint-Maixent" (Jean Babu)

Le château de l'Étortière



Devise des Janvre : Si peu, rien d'autrui
Armoiries : D'azur à trois têtes de lion arrachées d'or, couronnées et lampassées de gueules

Le fief de l'Étortière relevait de la seigneurie d'Aubigny. Cette seigneurie d'Aubigny et Faye avait été créée par Henri III pour son favori René de Villequier à la fin du XVI^e siècle. Elle s'étendait sur 24 paroisses et relevait de deux seigneurs différents : Faye était dans la vassalité du château de Saint-Maixent et Aubigny dans celle de l'abbaye. Le château de l'Étortière est situé à environ 3 km au nord-est du village de Soudan. Isolé, il est accessible par un chemin rural. Aujourd'hui entouré d'un parc, on y trouve encore des douves à l'ouest, au sud et à l'est. Elles sont citées en 1562 dans l'aveu et dénombrement rendu par Philippe Dauzy : *Sachent tous que je Philippe Doizy, escuyer, seigneur de Lestortière et y demeurant parroisse de Soudant advouhe et confesse avoir et tenir tant pour moy que mes successeur homme et teneur de haut et puissant messire Louis de Rochechouard, chevallier, seigneur de Monpippau, d'Aubigny et Faye, Gacougnolle et Ardilleux, gentilomme ordinaire de la chambre du roy nostre sire et chambellan de monseigneur le duc d'Orléans a foy et hommage plaint a soixante sols de devoir a cause de son chastel et chastellenye dudit lieux d'Aubigny et Faye, les choses qui sensuivent.*
Ses asavoir mon herbergement de Lestortière avecq les dovhe et faussez lenvironnent avec ses appartenance et appendance de terre, prez, bois, pasturages tenant et attouchant lung a lautre et tenant dune part par devers le long de lherbergement devers la galière aux champ et bois appelez Champt Baron lequel se tient aveq Jean Cassé, seigneur de Chausseroye parprenant et parmettant soubz charge quil est tenu faire a mondit seigneur es nom que dessus et dautre parts tienne les dittes choses(...)

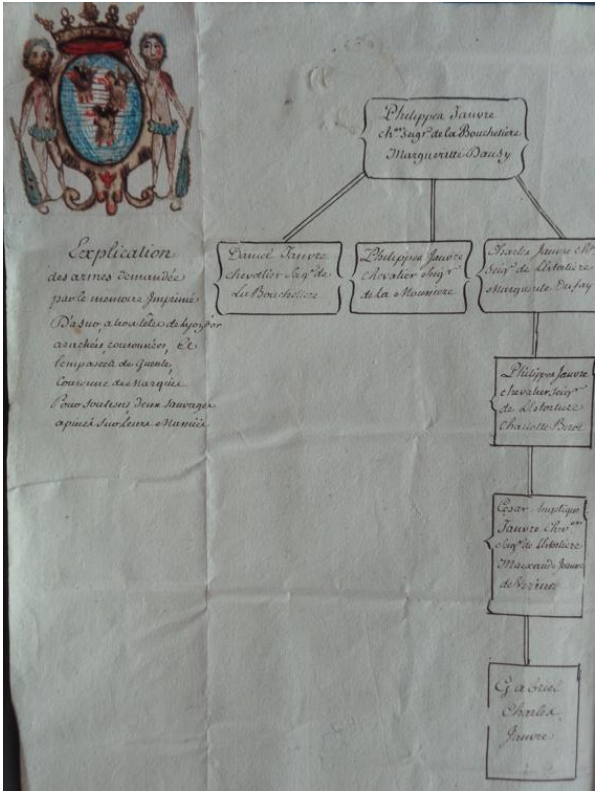
Les bâtiments agricoles sont groupés au nord.
Avant 1830 une aile en retour avançait dans la cour (supprimée entre 1830 et 1950).



Ad 79 – 3 P 320/4

A ce château s'ajoutait, sous l'Ancien Régime, un logis noble dans Saint-Maixent, une résidence d'hiver. Il se trouvait dans une impasse dite de l'Étortière, en face de l'église abbatiale. La demeure avait été mise à disposition au milieu du XIX^e siècle par les héritiers d'Autichamp aux Frères de la Miséricorde de Montebourg pour y établir une école libre de garçons. Cet hôtel a été détruit en 1913.

Propriétaires



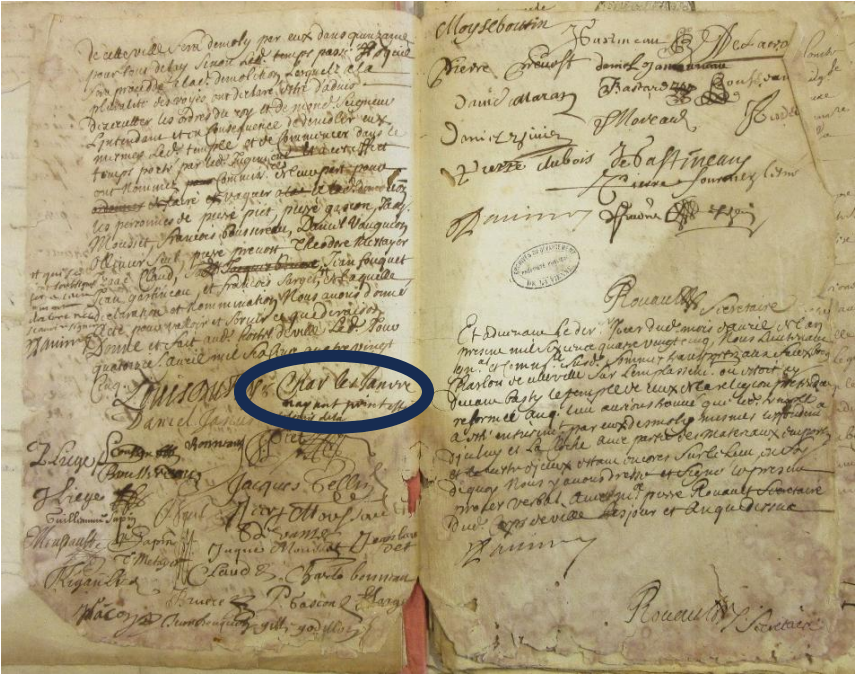
Copie des titres envoyés à d'Hozier pour les preuves de Gabriel Charles Janvre de l'Étortière

Les plus anciens propriétaires sont Jean Raymond dit du Thiar cité en 1449 et 1457 et Marguerite Pouvrrelle, son épouse.

L'Étortière reste dans la même famille par succession du XV^e siècle à 1883. En 1493, Louise Raymond épouse Bertrand Dauzy. La famille Dauzy conserve la seigneurie pendant cinq générations. Elle a soutenu les églises réformées de Saint-Maixent, Cherveux et Mougon et beaucoup souffrirent des persécutions lors de la Réforme.

Marguerite Dauzy épouse Philippe Janvre de la Bouchetière (commune de Saint-Lin) en 1628. Les Janvre sont cités au X^e siècle avec Archambault Janvre qui part en croisade en 1095, mais on ne les suit que depuis le XIV^e siècle.

Puis cela passe à Charles Janvre et son épouse Marguerite Dufay, cette dernière issue d'une famille noble répandue par ses alliances de Niort à Parthenay et Saint-Maixent ayant également eu une place importante dans les églises réformées. Ils furent un des couples de gentilhommes les plus opiniâtres du Poitou. Durement dragonnés en 1685, Janvre était le seul à avoir osé devant le lieutenant général Pavin, en avril, s'élever contre la démolition du temple de Saint-Maixent. Il signe -avec son beau-frère Louis Du Fay, seigneur de la Taillée- *Charles Janvre n'ayant point été de cet avis* (sous-entendu d'exécuter les ordres de l'intendant et donc de démolir le temple du faubourg Chaslon).



Les époux, signalés comme opiniâtres, sont emprisonnés pour leur refus de conversion, le mari à Lyon, Angers puis Nantes. Marguerite Dufay est emprisonnée en 1700 à l'Union Chrétienne de Poitiers et son fils, Daniel, à l'abbaye de Nouaillé.

L'Étortière est acquise avant la Seconde Guerre mondiale par la famille Bordier qui possède aussi non loin de là le logis de la Poupelière et Chausseroye. Gabrielle Bordier habitait n° 31 rue Anatole France à Saint-Maixent. Handicapée (poliomyélite), elle a donné son nom au foyer à Parthenay. C'est elle qui avait fait construire la rampe d'accès pour les handicapés devant la façade du château.



Juillet 1942 – les jeunes filles de l'école de Saint-André de Saint-Maixent font un séjour au château de l'Étortière avec mademoiselle Carré.

Description

Un certain nombre d’actes au XVII^e siècle permettent de retracer l’histoire du château.

Au XVII^e siècle, le logis de l’Étortière n’est plus habité par ses propriétaires mais loué à Catherine Deschamps (1567-), veuve de Charles Bardon (1562-1625) et à Charles Bardon (1594), leur fils, époux de Marie Gascon.

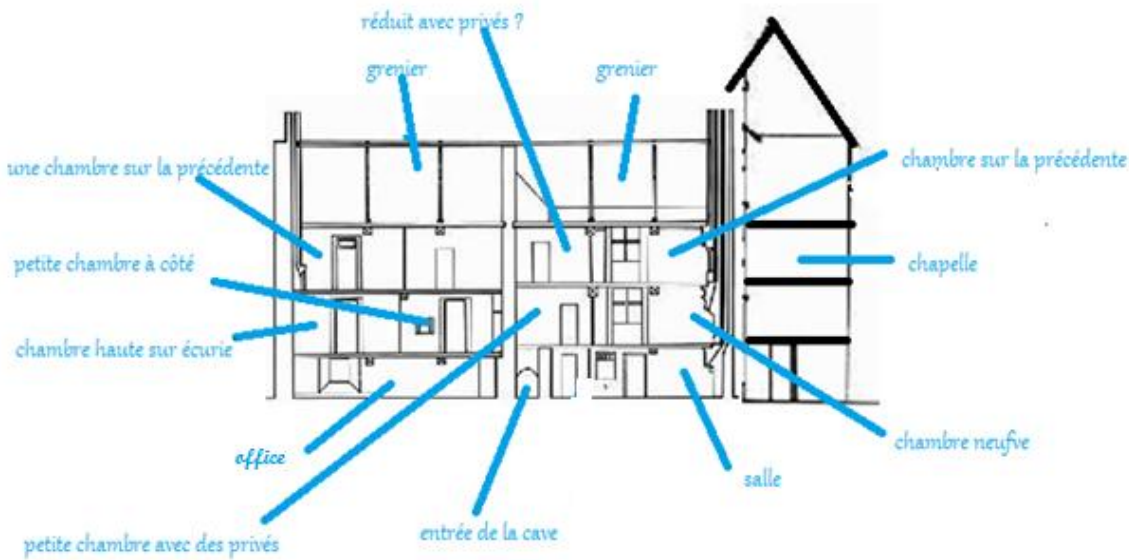
En 1623, le château voisin de Chausseroy étant en ruine et inhabitable et sa rénovation risquant d’entraîner de trop grands frais, on réutilise ses matériaux pour *laugmentation et apropriement de ladicte maison de Lestortiere et pour empescher quelle ne se ruyne fault dentretienement qui apporteroit sa ruyne inévitable*. Ainsi, au nom de ses petits-enfants mineurs (enfants de Gédéon Dauzy, écuyer, sieur de l’Étortière et Chausseroy, mort en 1601 et de Judith de Neuport), Philippe de Neuport, seigneur de l’Herbaudière, engage François Bel et Jean Bourdon, maçons, pour faire des travaux au château de l’Étortière : allongement de corps de logis de 29 pieds ; construction de trois cheminées ; édification d’une tour de 9 pieds de haut ; canonnières...

La partie sud peut remonter au XV^e siècle. La partie nord a été construite au XIX^e siècle et la toiture et les lucarnes ont probablement été installées à cette époque-là. Le gros œuvre est en moellons de calcaire crépis, les encadrements des baies et les chaines d’angle sont en pierre de taille. Les couvertures sont en ardoise. Le logis est simple en profondeur avec un seul mur de refend central. A l’angle ouest, est édifiée une tour polygonale et au centre de l’élévation postérieure une tour carrée, toutes deux sont hors-œuvre.

Le logis se compose d’un rez-de-chaussée, de deux étages carrés et d’un étage de comble. Les cinq lucarnes, du même modèle, sont à frontons pignons ornés d’un motif central différent. Les toits des deux tours sont en pavillon. Celui de la tour d’angle est surmonté d’une girouette en forme de coq.

Agencement intérieur au 18^e siècle

En 1782, l’inventaire après décès de messire César Angélique Janvre, chevalier, seigneur de l’Étortière et autres lieux, commissaire de la noblesse, demeurant à Saint-Maixent, paroisse de Saint-Saturnin, à la requête de dame Maixente Jeanne de Verine veuve, permet d’établir un plan du logis de l’Étortière mettant ainsi en évidence la présence d’une chapelle dans la tour dans laquelle *Il ne s’y est trouvé que les ornements servant à l’usage de ladite chapelle* mettant ainsi en évident que la famille Janvre avait abandonné la religion protestante.



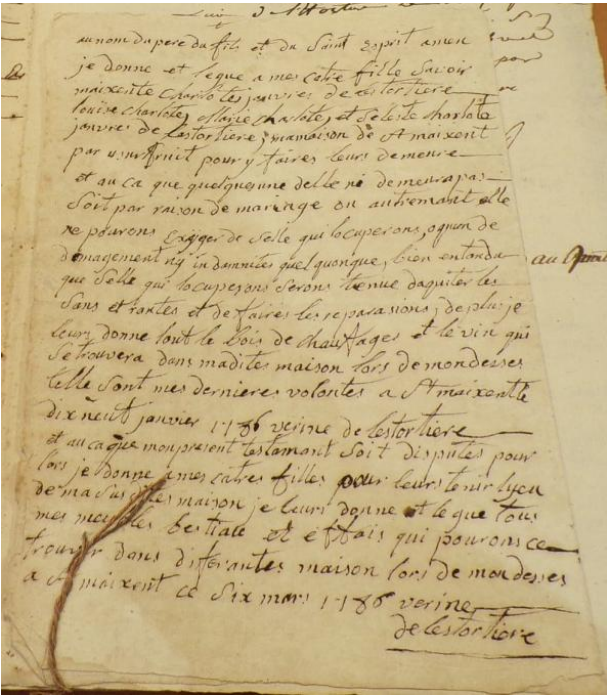
Cette chapelle est encore mentionnée dans l’inventaire après-décès de Maixente de Verrines, décédée en 1792 au château de l’Étortière. Il se trouve alors dans cette pièce :

Un coffre dans lequel se sont trouvés quelques arnois de voiture.

Plus un bahut contenant les livres et ornements nécessaires pour célébrer la messe.

Plus l’autel est couvert d’une nappe ouvree, ensemble deux autres nappes de même espèce, deux chandeliers d’étain et autres images en cadre.

Plus une table oblongue couverte d’une mauvaise nappe ouvree, trois chaises et un fauteuil.



Testament de Maixente de Verrines



Jeu de l'oie et "réclame" à Saint-Maixent en 1935

J'ai reçu un beau cadeau de M. Philippe Bourdet qui, entre deux recherches sur Clemenceau, se penche également sur le passé de Saint-Maixent : une petite chemise de carton léger rose intitulée « Souvenir de Saint-Maixent – jeu de l'oie commercial Saint-Maixent et région ». Elle a valu 5 francs mais il est précisé qu'en 1935, elle a été offerte par « La Grande épicerie de Paris, 14 avenue de Blossac à Saint-Maixent ».

L'intitulé fait sourire : « Saint-Maixent et région »... et dans cette « région », qui a l'air d'être vécue comme une annexe de Saint-Maixent, il y a Niort, la préfecture des Deux-Sèvres, tout de même ! Le grand jeu de l'oie format A3 plié à l'intérieur de la chemise présente les 64 cases classiques, avec cette différence avec le jeu que nous connaissons, que chaque case contient une publicité pour des commerces (pas tous saint-maixentais, il y en a aussi des niortais et des parthenaisiens... très peu à la campagne). On n'y passe pas son tour, on ne tombe pas dans le puits, on ne va pas en prison... La présentation est un prétexte pour « faire l'article » d'une infinité de commerces petits ou grands dont, à ce jour, nous ne voyons même plus les emplacements. Nous pouvons saluer au passage la bonne idée de la Ville actuelle de Saint-Maixent qui a rénové un commerce abandonné rue Chalons pour en faire une maison d'habitation et a à cette occasion « exhumé » et repeint le bandeau au-dessus de la porte. Nous apprenons donc qu'à cet emplacement « Charbonnel et Tiffoinet » avaient succédé... à qui ? C'est un mystère, tout comme le commerce qu'ils ont géré.



Ce jeu de l'oie de 1935 est diffusé à un moment de notre histoire où se profilent les menaces d'une nouvelle guerre, où la France et l'Europe subissent encore les conséquences du crash boursier de 1929, période aussi d'affrontements entre ceux qui constitueront le Front Populaire et ceux qui soutiennent l'extrême-droite. En voit-on un écho sur le jeu de l'oie ? Nullement ! Il nous renvoie l'image d'un monde uni et heureux, comblé par la consommation : une foule se presse devant le cinéma « Familia Palace » place de la Comédie à Niort, vers une « salle confortable » où elle pourra visionner « les films les plus sélectionnés » ; un pâtissier affirme que sa « brioche suisse » est faite « par le patron, avec de l'amour, de la patience et du beurre » ; des dames pomponnées se recommandent la dernière marque de machine à coudre et se plient de bon cœur à la tyrannie du corset ; des mariés sortent de l'église et l'époux dit « Maintenant chérie, nous allons chez Georges Preys, photographie artistique, 9 rue de la Marne à Saint-Maixent ». La publicité pour l'alcool n'est bien sûr pas interdite, beaucoup vantent leurs vins « direct du producteur » et leurs spiritueux. Dans ce monde d'avant la Sécu, la santé serait même garantie puisque le pharmacien proclame : « Pharmacie sérieuse, produits et préparations irréprochables, justes prix ». En avançant son pion, on arrive à la case finale, la plus grande, qui nous apprend que rue Chalons et rue Taupineau se tient « la plus importante fabrique de sièges et de divans de la région » et tant qu'on y est, qu'on on y vend aussi de la toile cirée, des papiers peints, des glaces Saint-Gobain et des voitures d'enfants...

Cette variété d'articles proposés, et surtout leur « mélange », nous fait revenir sur l'idée qu'autrefois les commerces étaient spécialisés, à l'inverse de maintenant où on trouve à peu près tout dans un supermarché ou dans un magasin de bricolage : à La Crèche, à l'hôtel de la gare, on peut à la fois banqueter, danser, voir un film, et l'illustration montre ce qui peut être une réunion politique ou un conseil municipal. Le marchand de vins vend du café, celui d'eaux gazeuses du rhum, « Mademoiselle Berthonneau » qui tient commerce de corsets, bas et ceintures de caoutchouc, propose aussi « de l'herboristerie de première classe », on peut trouver des bijoux chez l'oculiste, à moins que ce ne soient des lunettes chez le bijoutier...

Quelques cases renvoient à des produits ou services qui n'existent plus : la pratique du « deuil en 24 heures » (Comprenez que le teinturier teint vos vêtements en noir dans ce délai record, si vous perdez un proche) ; la consommation de lithiné qui transforme l'eau du robinet en boisson délicieuse (Du moins c'est ce qu'affirme le pharmacien)... Une « réclame » enjoignant de ne pas aller chez le forgeron « pour faire réparer ses accus » nous apprend, en creux, que ce métier est encore pratiqué, et le charbon est livré en sacs, à dos d'homme.

Et puisque nous parlons de charbon, nous découvrons avec étonnement dans la chemise rose un concours lancé par la maison Souchart place du Temple à Niort, qui fait commerce de « charbons de toutes provenances ». Pour avoir une chance de gagner « 1000 kilos de boulets du Nord », rien de plus simple : il faut découper le bon en bas de la page, le retourner à la maison Souchart « accompagné, pour être valable, d’une commande minimum de 1000 kilos de charbon ». Les candidats, chanceux ou non, pourront assister au dépouillement du concours « dans les bureaux du chantier, le 2 octobre 1935 à 15 heures ». On ne dit pas si on offre un rafraîchissement…

Mais il y a encore plus étonnant pour nos mentalités de 2025, qui ont intégré que l’alcoolisme est un grave problème de santé publique : le « grand concours » « d’une extrême simplicité » lancé par J. Nominé, tenant rue de la Marne à Saint-Maixent un magasin de spiritueux, rhums, eaux-de-vie, champagnes. Il s’agit de « trouver le nombre de personnes qui, utilisant le bon ci-dessous, feront le concours, attendu que plus de 25 000 de ces jeux circulent dans la région » (Voyez qu’on ne lésinait pas sur la publicité…). Et bien sûr, de retourner le bon en indiquant « sur papier libre la solution ». Bon accompagné d’une « commande de 25 litres de vin ». Oups. L’heureux premier aura droit à une caisse de champagne, le second à du mousseux seulement. Du troisième au 5ème, ce sera : une bouteille de Cointreau, une bouteille de rhum Jul’s, un litre de Chéry (sic) puis un litre de Byrrh du 6ème au 10ème. Hic.

Un grand absent dans ce foisonnement de « réclames » : le tabac. (Doit-on vraiment le déplorer ?). Et pourtant, le tabac doit faire vivre bien des buralistes, l’Etat prélève des taxes dessus et la consommation de cigarettes est généralisée (Regardez les films de cette époque…) A Niort, la SEITA emploie une nombreuse main-d’œuvre. Dans mon enfance, une partie des pères de famille travaillait « aux tabacs » et l’ancien terrain jouxtant la cité de Champclairot présente encore quelques vestiges donnant une idée de l’importance de l’activité. Un monde parti en fumée ! (D’après les dernières études, la consommation du tabac régresse en France).

JOCELYNE CATHELINEAU



REGLE DU JEU

Chacun des joueurs paie un nombre convenu de jetons ou francs de monnaie dans la Caisse (le n° 63). Le premier joueur retire dans la Caisse un jeton ou franc de monnaie et le second retire un jeton ou franc de monnaie et ainsi de suite. Le premier joueur qui a retiré un jeton ou franc de monnaie s'y conforme rigoureusement aussi pour les avantages que pour les dépenses.

Le jeu se joue sur un plateau de jeu qui est divisé en cases. Les cases sont numérotées de 1 à 63. Le joueur qui a retiré un jeton ou franc de monnaie commence le jeu en retirant un jeton ou franc de monnaie de la case n° 1.

N° 1. — GRAND BARRE DE NIORT, place de la Gare, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 2. — TOUT POUR L'ENFANT, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 3. — PATISSERIE G. BEAU, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 4. — AU MIEL DE FRANCE, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 5. — CHAUSSURES BALOG, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 6. — MAISON R. PREVAILT, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 7. — MAISON A. POIRAULT, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 8. — MAISON R. LUSON FILS, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 9. — LE FAMILIALPAC, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 10. — AUTOS LANTIER, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 11. — G. ARCHAMBAUD, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 12. — R. AUGER BOUTIER, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 13. — ALIMENTATION GÉNÉRALE A. BRUL, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 14. — BRASSERIE DE CHATEAU, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 15. — A. L'AGNEAU, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 16. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 17. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 18. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 19. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 20. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 21. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 22. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 23. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 24. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 25. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 26. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 27. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 28. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 29. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 30. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 31. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 32. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 33. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 34. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 35. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 36. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 37. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 38. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 39. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 40. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 41. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 42. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 43. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 44. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 45. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 46. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 47. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 48. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 49. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 50. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 51. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 52. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 53. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 54. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 55. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 56. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 57. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 58. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 59. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 60. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 61. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 62. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

N° 63. — L. LITHEUR, 100.R. Châlons. Les marchandises sont en stock et sont livrées à domicile. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone. Les commandes sont prises par téléphone.

VINS & SPIRITUEUX

Rhums et Eaux-de-Vie

CHAMPAGNES

J. NOMINE

9, Rue de la Marne
SAINT-MAIXENT-L'ECOLE
(Deux-Sèvres)
TELEPHONE 72

GRAND CONCOURS

Ce concours est d'une extrême simplicité : Il s'agit de trouver le nombre de personnes qui, utilisant le bon ci-dessous, feront le concours ; attendu que plus de 25.000 de ces jeux circulent dans la région.

RÈGLEMENT

1° Découper le bon de Concours du bas de cette page et le retourner à la Maison J. NOMINE à Saint-Maixent, en indiquant sur papier libre la solution.

2° Toute réponse pour être valable devra être accompagnée d'une commande de 25 litres de vin.

PRIX

1° Prix 1 caisse Champagne moussoux
2° — 1 bouteille Cointreau
3° — 1 Rhum Jul's
4° — 1 litre Chéry B.
5° à 10° prix 1 litre Byrrh et d'autres lots importants.

Ce Concours aura lieu le 10 octobre 1935 à 15 heures.

CONCOURS

J. NOMINE

SAINT-MAIXENT-L'ECOLE

Le suicide était un féminicide (1868)

Le 12 décembre 1868, la cour d’assises des Deux-Sèvres juge Pierre-Théodore Morisson, ouvrier saint-maixentais né en 1843 pour assassinat. Cette histoire judiciaire atteste que les crimes d’hier se reproduisent malheureusement dans les drames d’aujourd’hui.

Le 1^{er} juin 1868, une laitière découvre le corps de la femme Proust, pendue au rez-de-chaussée de sa maison de la rue du Puits de la Salle. Elle porte une tenue d’intérieur, étant en bas, corset et jupon. Tout laisse à penser qu’elle s’est pendue à la rampe de son escalier à l’aide d’un essuie-mains coupé en deux. Curieusement, elle tient un bouquet ensanglanté.

Mais l’examen de la scène du crime détruit l’hypothèse du suicide. Son corps est presque au sol à l’horizontal. De plus, une tache de sang qualifiée de « considérable » par la presse a été essuyée à un mètre de la cheminée. L’autopsie permet de conclure à un meurtre car un geste violent a entraîné des épanchements de sang au niveau du front et des tempes. Différents impacts sont aussi constatés sur le corps et l’examen permet de conclure que la strangulation a précédé le décès. Après l’examen et l’autopsie du cadavre, les médecins ont reconnu les traces d’un coup violent ayant causé un épanchement sanguin considérable dans la région frontale et dans les régions temporales. Ils ont vu des meurtrissures sur diverses parties du corps ; mais ils ont pensé que la strangulation avait précédé la mort.

Dans un premier temps, le mobile ne semble pas être l’argent. En effet, les enquêteurs retrouvent 40 centimes sur une petite table et beaucoup d’argent dans le tiroir d’un buffet. Mais les soupçons portent rapidement sur Pierre Théodore Morisson. Âgé de 24 ans, ancien combattant ayant fait la campagne du Mexique, il a mauvaise réputation. Ayant rompu avec ses parents, il joue et boit et reste sans emploi.

L’enquête prouve que le soir du crime, Morisson a quitté la victime avec des « mots obscènes ». Il ment sur son heure de retour chez lui. D’autres témoins attestent de son caractère faux et d’une tentative de fuite.

Arrêté, Morisson avoue mais fournit des justifications. Il prétend tout d’abord que la défunte était son amante et qu’elle lui donnait régulièrement 1,50 franc ou 2 francs. Il affirme qu’elle lui avait promis 1200 à 1300 francs. Le soir du crime, devant son refus de lui donner 10 francs, Morisson admet lui avoir donné un coup de poing à la tempe. Il affirme que c’est en tombant qu’elle s’est blessée devant la cheminée. Dans son récit du drame, *Le Mémorial de l’Ouest* raconte des faits glaçants : *Il l’avait ainsi laissée étendue près d’une demie heure, et au lieu d’essayer de la ranimer, il lui avait pris la tête et l’avait frappé violemment deux fois sur le parquet*. Toutefois, il plaide pour un acte irréfléchi sans avoir eu l’intention de donner la mort. Ce n’est qu’après avoir constaté le décès qu’il aurait volé 66 francs et maquillé son geste en un suicide.

Le mobile est donc bien crapuleux. La défense de maître Lévrier, avocat à Melle, permet d’éviter la mort à Morisson qui n’est condamné qu’aux travaux forcés à perpétuité, le jury n’ayant pas admis de circonstances atténuantes.

BENOIT SANCE

SUR LE NET

Au Haut Moyen-Age, Saint-Maixent abritait un atelier monétaire. Quelques rares pièces ont pu être identifiées et figurent dans les collections publiques ou privées. Certaines ont pu être identifiées à l’instar de celle ci-dessus. Ce sont des triens et des deniers. Cette pièce fut vendue 3000 euros en 2021.



<https://mdc.bidinside.com/fr/lot/2970/mrovingiens-saint-maixent-montaire-/>

Description

Mérovingiens. Saint Maixent Monétaire MEDANTIS (VI-VII^e siècles). Triens en or.

Av. + MEDANTIS MO Buste à droite, guirlande au pourtour. Rv. + STI MAXENTI Croix chrismée, 3 globes sur le côté, guirlande au pourtour.

(La ville prend le nom de St Maixent au VI^e siècle en l’honneur d’Adjutoris Maxentis, Saint décédé vers 515)

Belfort manque. Prou manque. 15 mm. 1,38 grs.

Classement/Etat: Rare, Superbe

Triens : monnaie romaine en bronze dont la valeur correspondait à un tiers d’as (monnaie de bronze ou de cuivre de l’époque romaine)

Denier : ancienne monnaie romaine en argent

L'art de la publicité (1868)

Hector Palanchet, né vers 1821, est un menuisier saint-maixentais qui prend la suite de son père Martial. La boutique paternelle se trouve rue Châlon, au coin de l'impasse de la Villedieu. Il semble évoluer professionnellement au cours des années. En 1859, lorsque Hector Martial Palanchet prend à bail une maison rue Basse du Château, on le qualifie alors de menuisier-ébéniste. En 1875, on trouve aussi un acte d'achat par Palanchet, *tapissier*, d'une maison rue Chauray et d'une seconde dans la même rue en 1878. La carrière de cet artisan pourrait passer inaperçue si ce n'est une curieuse publicité publiée en 1864.

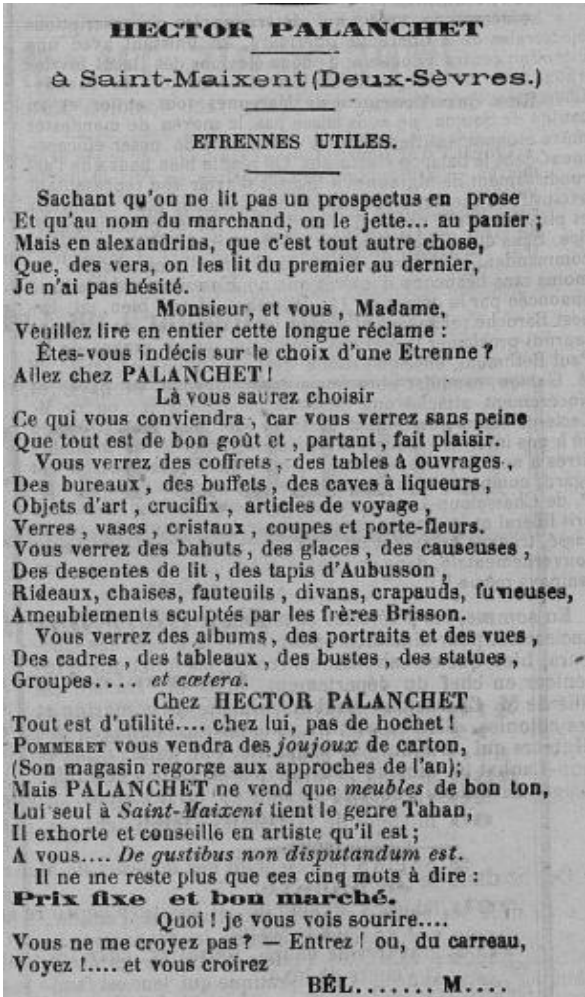
Les publicités, parfois illustrées, apparaissent dans la presse du XIX^e siècle. Au départ, le style sobre et essentiellement informatif comme cette proposition pour une assurance en 1844 dont le représentant local est Denfert.



Parfois, des illustrations viennent accrocher l'œil du client potentiel. Sur la photo ci-dessous, extraite du journal le *Saint-Maixentais* de 1892, on découvre d'ailleurs une annonce de la famille Palanchet pour louer une maison rue Châlon mais il ne s'agit pas d'Hector.



En 1864, une publicité très originale est réalisée en faveur de Palanquet. L'auteur est un certain « Bel... M... », c'est-à-dire Belmor qui n'est autre que Bélisaire Moreau. Ce personnage, dont la carrière vous a déjà été présentée dans le journal *Sanctus Maixentus*, est un écrivain très original. Voici son œuvre poétique.



BENOIT SANCE

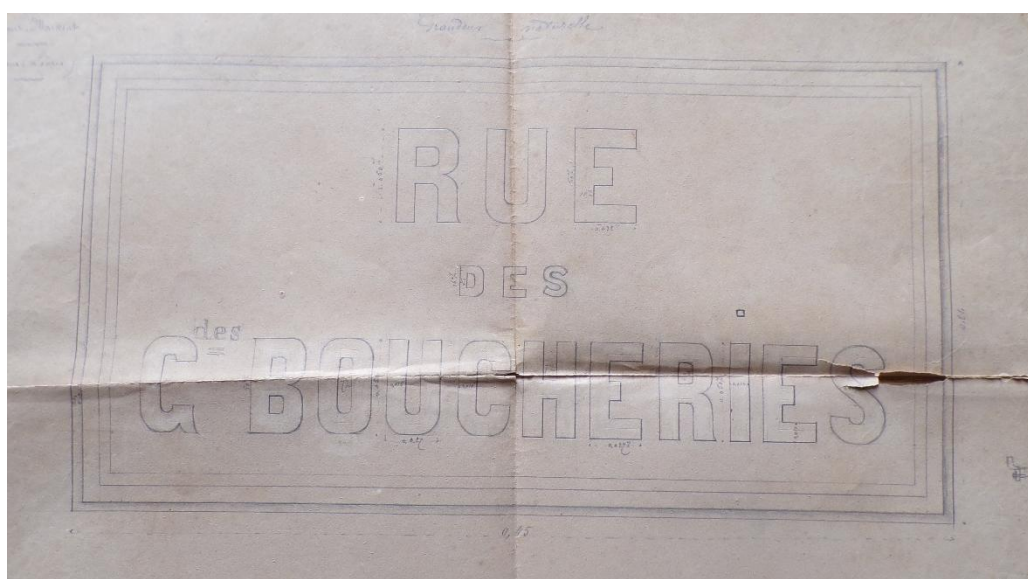
La rue du 114^e

En 1582, la voie est connue sous le nom de *rue Franche autrement rue de la Boucherie*. Elle devient ensuite *Rue de la Grande boucherie*, terme qui désigne les bovins. Au XVIII^e siècle, on parle de la *rue du cul de Lyon* du nom d'une hôtellerie. Sous la Révolution, on la nomme la *Rue de l'égalité* et sous le Consulat *Rue des défenseurs de la patrie*. Intitulée *rue des Vieilles boucheries* au cours du XIX^e siècle, elle est nommée dans la première moitié du XX^e siècle *Rue du 114^e*.

C'est une rue importante (en orange sur la vue ci-dessous) qui relie la Porte des Lessons ouvrant vers Melle (actuel emplacement du temple) et la porte du faubourg Charrault, face à l'entrée principale de l'abbaye. Les maisons s'organisent de part et d'autre de la rue et celles du côté de la Sèvre ont des jardins qui s'appuient sur les murailles de la ville (en jaune sur la vue ci-dessous).



La rue est caractérisée par une grande mixité sociale jusqu'au XVII^e siècle, accueillant notaires, procureurs, bouchers, peigneurs, huiliers et journaliers. Au siècle suivant, cette diversité disparaît avec une artère désormais plus populaire.



Dessin commercial de plaque de rue en 1884 – Archives municipales de Saint-Maixent



La rue du 114^e dans les années 1950 – Ad79 fonds privé

Démolition d’une tour rue des Grandes Boucheries

En 1825, la municipalité décide de démolir une tour située au bas de la rue des Halles (actuelle rue des Martyrs) afin d’agrandir la voie publique. Le devis stipule que *cette tour sera démolie en entier et il sera construit un mur en place de cette tour ; ce mur formera un pan coupé à partir de l’ancien mur de clôture de la rue des Halles jusqu’à celui de la rue des Grandes Boucheries, il sera fait à mortier composé d’un tiers de chaux et deux tiers de sable avec les meilleurs matériaux provenant de la démolition de la tour ; ce mur aura 1 m 66 d’épaisseur afin de bien soutenir les terres, il sera élevé à la même hauteur des anciens murs fait de la même manière ; il sera fourni vingt-quatre pierres boutisses qui auront chacune 1 m 70 de longueur et 0 m 30 au moins d’épaisseur et de largeur, ces pierres devant traverser le mur afin de la rendre plus solide, leur parements seront bien taillés ainsi que celui des anciennes pierres qui en auront besoin, ces boutisses seront placée dans le mur à 0 m 84 de distance, il sera fait des arrachemens dans les anciens murs afin de bien lier le nouveau mur sans avoir aucune difformité, ce mur sera couvert en tuiles creuses comme les autres murs. (...)*

C’est ainsi qu’on voit encore aujourd’hui à l’angle des deux rues un pan coupé.

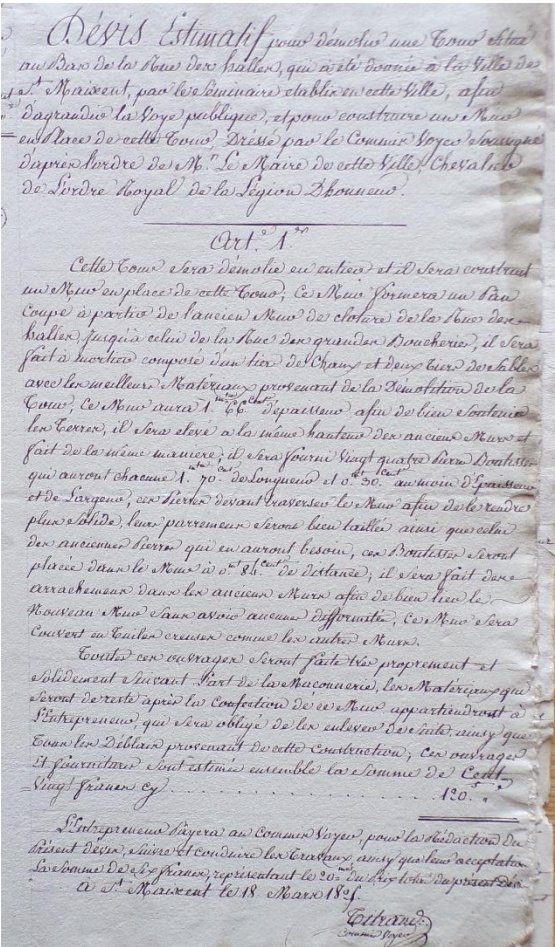
CHRISTELLE NORDEY-SANCE



Atlas de Trudaine (18^e siècle) (rond bleu la tour démolie en 1825)



Pan coupé rue des Martyrs – rue du 114^e



Archives municipales – Devis estimatif (1825)

En ce moment à Saint-Maixent-l'Ecole



- De 11 h - 22 h : marché de Noël dans les Halles et sur le Mail Marie Granet.
- À 17 h : départ de la parade du Père Noël depuis la Porte Chalon
- Illuminations de monuments et lieux de la ville
- Deux déambulations lumineuses et musicales proposées par la compagnie Remue Ménage (17 h 45 et 19 h 30 parking de la mairie)

<https://www.saint-maixent-lecole.fr/actualite/noel-en-lumiere-2/>

loisirs

Val de Sèvre généalogie : une nouvelle présidente

Le président fondateur de Val de Sèvre généalogie, Jean-Claude Pignon a passé le flambeau à Florence Ribeyron. Un travail avec les écoles va se poursuivre.

Après neuf ans à la tête de Val de Sèvre généalogie, association qu'il a créée en 2016, Jean-Claude Pignon a passé le flambeau. Samedi 22 novembre, Florence Ribeyron a été élue nouvelle présidente. L'association, qui compte 83 adhérents, poursuit ses activités, notamment auprès des scolaires, et recrute de nouveaux bénévoles pour diversifier son offre. Âgée de 58 ans, Florence Ribeyron est une retraitée de la Poste et passionnée de généalogie. Déjà membre du club, elle avait été sollicitée en amont par le président sortant. « Jean-Claude m'avait demandé si cela m'intéressait, en sachant qu'il resterait premier vice-président dans le bureau », réagit-elle. La nouvelle présidente. Son prédécesseur, qui reste donc actif au sein de l'association, souligne que c'est « une responsabilité importante ».

« La création de l'arbre généalogique plaît énormément aux enfants »

La mission première du club reste l'aide à la recherche d'ancêtres, avec des séances cadrées chaque samedi matin à la



La nouvelle présidente, Florence Ribeyron ici avec Jean-Claude Pignon qui a fondé l'association. (Photo fournie par l'association)

Porte Chalon et un appui pour les recherches en ligne sur le site des archives départementales. « Pour fidéliser nos adhérents, l'association a créé des groupes pour travailler sur l'histoire de territoire du Haut Val de Sèvre », ajoute Jean-Claude Pignon.

Les enfants à la recherche de leurs racines L'association intervient également en préscolaire auprès des écoliers du territoire. « Nous nous sommes surtout orientés vers la création de l'arbre généalogique des enfants. Cela leur permet de faire des recherches

sur leurs familles et cela leur plaît énormément », indique Dominique Chevassu, enseignante à la retraite et 2^e vice-présidente. Avec Marie-Françoise Longueux, elle encadre ces ateliers qui se déroulent sur quatre à six semaines pendant les vacances scolaires. Ces ateliers ont déjà eu lieu à La Cèdre, Chassagné, Bolognais et au moment bientôt à Sèvres. Partant d'une feuille blanche, les enfants de 8 à 10 ans dessinent leur arbre avec leurs parents et grands-parents. « Admettre en place ce genre d'ateliers en classe n'est pas possible. Parfois, les enfants amènent leur acte de

naissance. Cela crée du lien et ils s'aident mutuellement », précise Dominique Chevassu. À l'issue des sessions, chaque enfant repart avec son propre arbre généalogique.

Bureau : présidente, Florence Ribeyron ; 1^{er} vice-président, Jean-Claude Pignon ; 2^e vice-présidente, Dominique Chevassu ; trésorier, Gilles Mouchet ; adjoint, Hervé Fouquet ; secrétaire, Christelle Seneé ; adjointe, Nadine Cabat. Contacts : Jean-Claude Pignon au 06 09 76 68 13 ou au 05 36 36 85 09 ; e-mail : valdesevre-genealogie@orange.fr.

Enigme n° 15 : où se trouve cet escalier ?



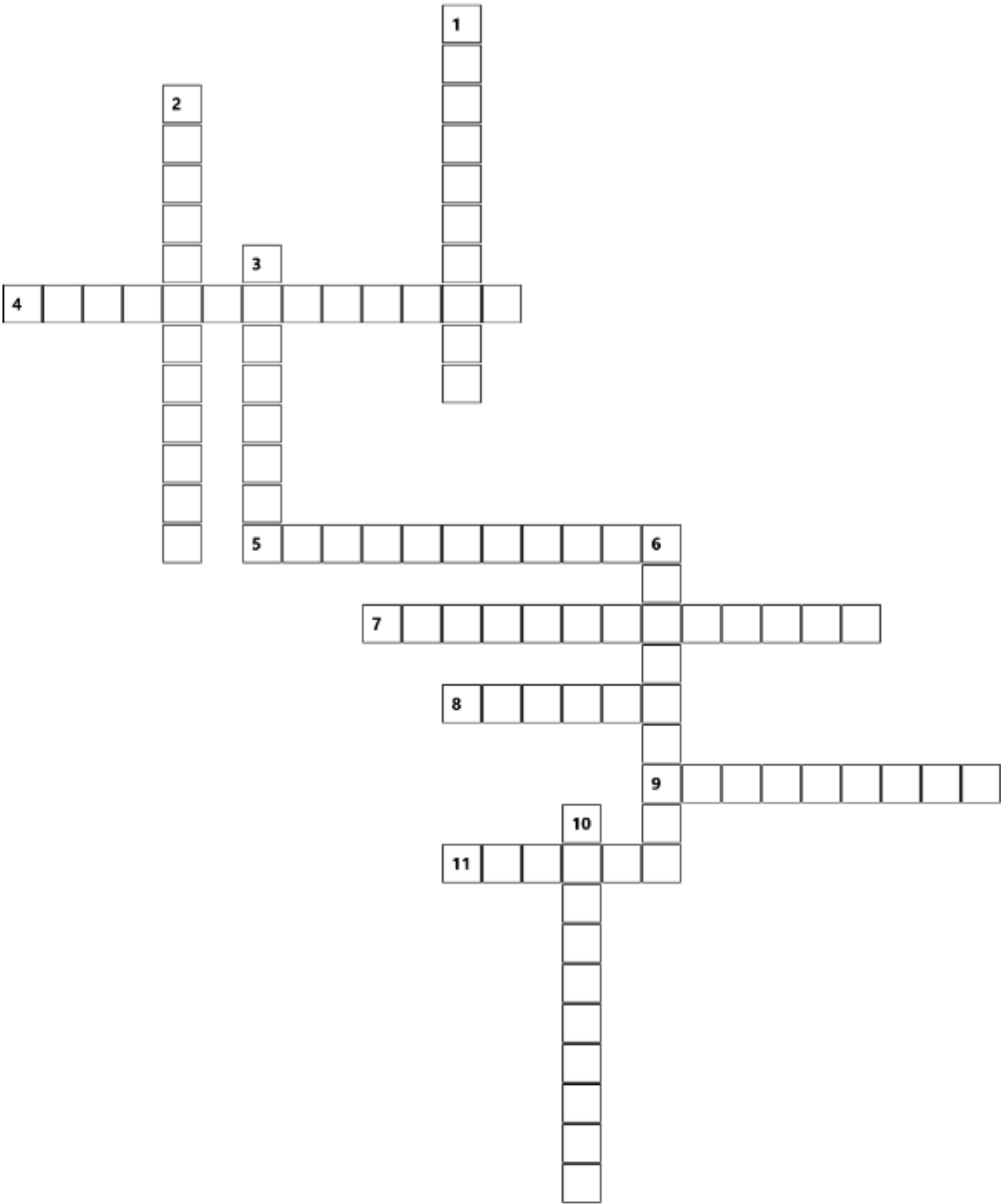
Réponse à l'énigme n° 14 :



Objet appartenant à la commune de Saint-Maixent-l'Ecole, exposé lors des Journées du patrimoine (septembre 2025)

Mots croisés

Les établissements religieux de Saint-Maixent



Horizontal

- 4. Parties en laissant les clefs !
- 5. Reconstituée dans le faubourg Charrault
- 7. Fondée par Agapit
- 8. Fêtera ses 150 ans en 2026
- 9. Fondation royale selon la tradition
- 11. Clocher restauré en 2025

Vertical

- 1. A proximité de la Tour-Chabot
- 2. Hôpital-Hospice après la Révolution
- 3. Etabli près de la Vieille Aumônerie
- 6. Chapelle du 15e siècle
- 10. Crypte découverte en 1875

Solutions en fin de journal

Les conférences de Sanctus Maixentus

DE CHARLES VII...



Journée pègrine avec la Société Historique de Parthenay et du Pays de Gâtine, le 27 septembre 2025, dans le "costume" de Charles VII



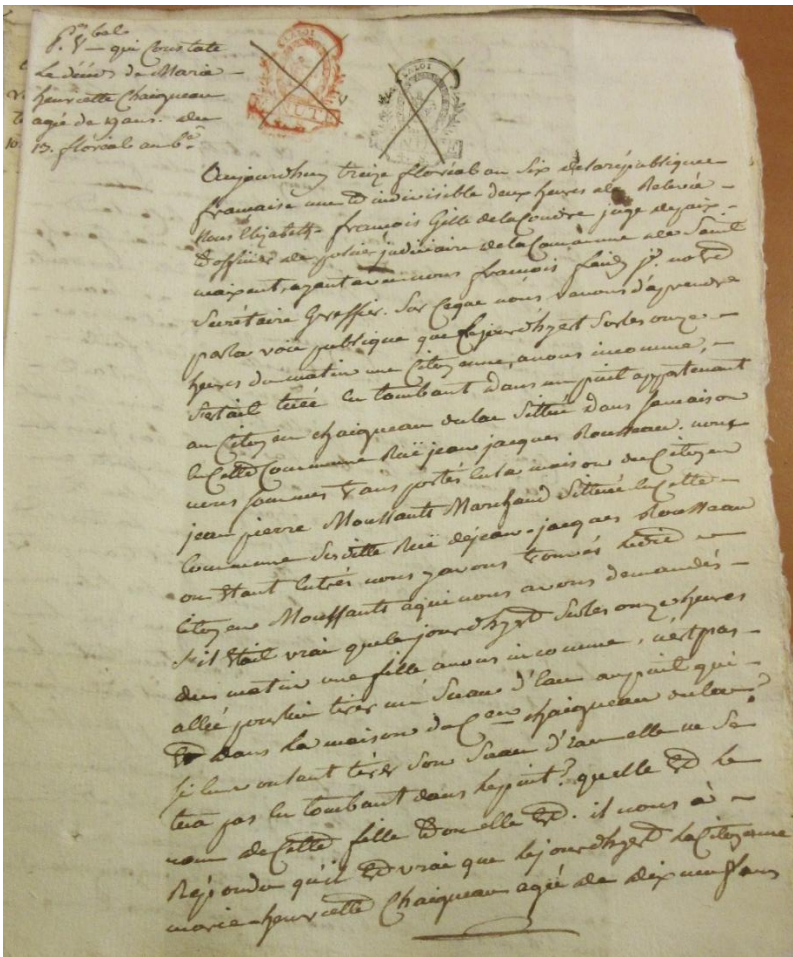
Avec tous nos remerciements à Charlotte Godard pour sa présentation de la médiathèque Aqua-Libris

... A CÉSAR ANGÉLIQUE JANVRE, SEIGNEUR DE L'ETOR TIÈRE



Conférence pour la Maison du Poitou Protestant

Document : procès-verbal de décès (1798)



Procès-verbal qui constate le décès de Marie Henriette Chaigneau, âgée de 19 ans qui s'est tuée dans un puits appartenant au citoyen Chaigneau du Lac situé dans sa maison en cette commune rüe Jean Jacques Rousseau, laquelle Chaigneau est cousine germaine de Jean Pierre Moussault, marchand à Saint-Maixent, laquelle coulla le sceau dans le puits et le coulant elle se fit mal au petit doit de la main gauche qu'elle s'en plaignit beaucoup à laditte Moussault que pendant que cette dernière tirait le sceau du puit la ditte Chaigneau qui était assise sur la marzelle lui dit qu'elle s'était faite grand mal au petit doit et que sa lui portait au cœur, qu'aussitôt qu'elle eut prononcé ces mots elle évanouit et tomba la tête en bas dans le puit, que ladite Moussault cria de suite au secours et que les citoyens Chaigneau du Lac et Bellot, marchand en cette commune, la tirèrent du puit morte. Cette domestique est la fille de Jean Chaigneau, sergetier demeurant à Pamproux, venue voir quelques jours son cousin germain par mariage Jean-Pierre Moussault, Elle est allée avec sa cousine Marie Elisabeth Moussault, fille du précédent, au puits de Chaigneau du Lac.

Son acte de décès ne mentionne pas la cause de son décès d'où l'importance de consulter des fonds d'archives divers : (...) Les citoyens Moussau, marchand et Pierre Gobeil, bonnetier, ~~ag~~é le premier agé de quarente quatre ans et le second agé de quarente neuf ans domicilliés en cette commune les quels mont déclaré que la citoyenne Marie Enriette Chaigneau fille de Jean Chaigneau et de Marie Théraise Gallerant, agée de dix neuf ans et dix mois est décédée hier sur les dix heures du matin dans le domicile dudit citoyen Moussault rue de Jean Jacques Rousseau daprest cette déclaration je me suis sur le champ transporté audit lieu dudit domicile ou je me suis assuré du décès de laditte Marie Anriette Chaigenau (...).

CHRISTELLE NORDEY-SANCE



- 1 RUE DE L'AUDIENCE
- 2 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU (RUE ANATOLE FRANCE)
- 3 MAISON CHAIGNEAU DU LAC
- 4 PUITS

Travaux au local de l'association

Les travaux n'ont pas beaucoup avancé rue Calabre en raison d'un mois de septembre chargé. Nous avons néanmoins commencé à piquer les murs, l'un s'attaquant au ciment (en mode "Musclor") et l'autre à la chaux (en mode "heureusement que ça tombe tout seul").

Une petite découverte : une niche dans la pièce du bas donnant sur la rue. Comme tout est "parallèle" dans cette maison (par exemple les placards), on peut supposer qu'il y a la même dans la pièce du haut.

Les dernières fuites ont normalement été réparées par le couvreur, on espère passer un hiver au sec.

Dans le jardin, les mauvaises herbes ont recommencé à pousser mais nous avons planté quelques fleurs résistantes au froid qui devraient donc colorer le jardin à partir du printemps prochain.



Pièce du bas sur rue



Balade en Charente-Maritime (11.10.2025)

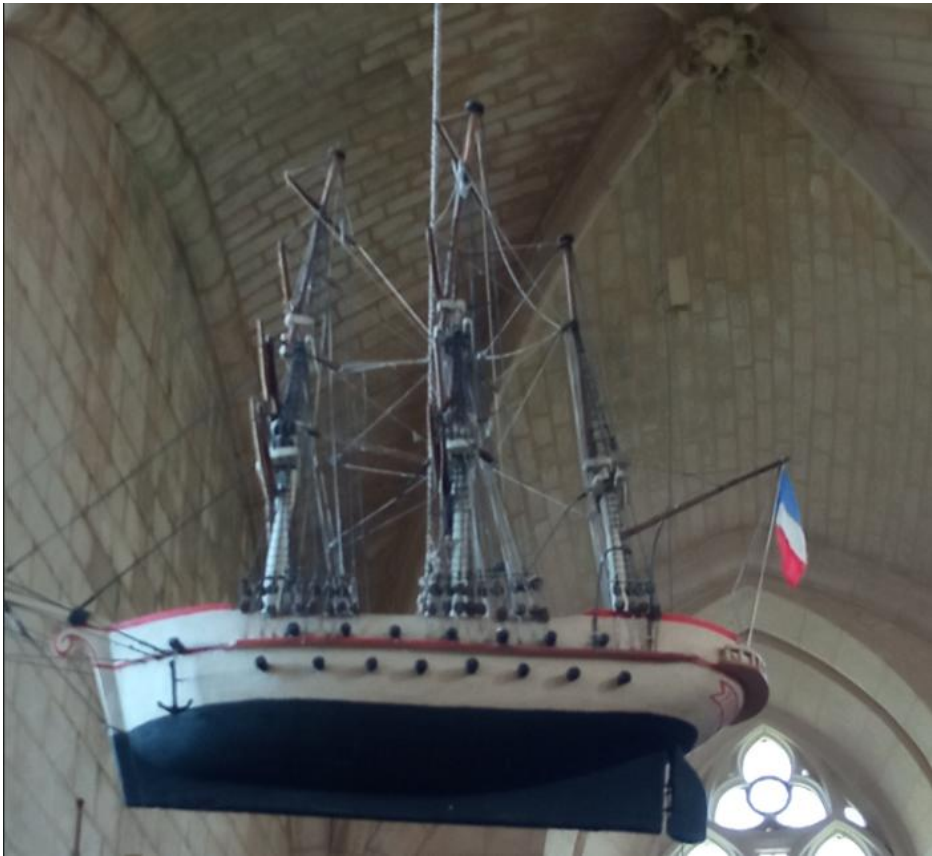
L’église Saint-Martin à Esnandes

Notice explicative extraite de <https://pop.culture.gouv.fr/notice/merimee/PA00104683> :
Le prieuré de Saint-Martin d'Esnandes dépendait dès 1029 de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. De l'édifice roman du XII^e siècle reste la base de la façade. L'église est reconstruite au XIV^e siècle et reçoit à la fin du siècle un système de fortification : modification de la façade, ajout d'une enveloppe externe, construction du chemin de ronde, des créneaux, des mâchicoulis et de la poterne, creusement d'un fossé. Considérée comme une place forte catholique, en 1622, le Conseil de la ville de La Rochelle en ordonne la destruction. Entre 1629 et 1740, reconstruction de l'édifice comme l'indiquent de nombreuses dates portées : 1629, 1630 et 1632 sur les piliers du chœur, 1633 sur le clocher, 1740 sur la façade nord. Le chœur et une partie de la nef avaient été revoûtés en 1706. En 1820 des réparations sont autorisées. En 1845, des plans et devis seront fournis par l'architecte Clerget (...).
Eglise à trois vaisseaux, cinq travées et à chevet plat. Les voûtes d'ogives reposent sur une série de colonnes. Les murs sont très épais, comme l'indique l'ébrasement des fenêtres. Au sud-ouest, un escalier à vis en maçonnerie permet d'accéder à la tour carrée du clocher et au chemin de ronde. Cette tour est percée sur ses côtés de fenêtres longues et étroites. La partie supérieure des murs dispose de crénelages, de mâchicoulis et de bretèches. A l'est, le mur est percé de trois fenêtres. A l'intérieur, deux sacristies prennent place derrière les autels latéraux, avec séparation par des murs à mi-hauteur, de style gothique flamboyant. La façade ouest se compose d'un niveau de trois arcades, surmonté d'une corniche à modillons et métopes, au-dessus de laquelle est percée une fenêtre. Sur cette façade, on peut observer les transformations : moins large, la première façade devait être de la largeur des trois arcades du bas et surmontée d'un fronton triangulaire sans fenêtre ; l'actuelle est plus large et massive, surmontée d'un crénelage et encadrée par deux échauguettes. Au sud sont quatre ouvertures : la poterne restituée après 1880, la fenêtre rajoutée pendant ces restaurations, une fenêtre à meneaux et un oculus (XVII^e ?).





Ex-voto dit le Saint-Nicolas



Ex-voto dit le Pandore

Solutions des mots croisés

